

Après cette période de congés, conquis par la lutte de nos aînés, la CGT vous propose de construire collectivement des solutions alternatives dans Thales comme au niveau national. Dans le Groupe, nous avons réussi jusqu'à présent à obtenir un ensemble de droits innovants pour les salariés. Nous devons être conscients que la destruction du Code du Travail, de notre système de protection sociale et des Conventions Collectives de la métallurgie remettra inmanquablement en cause, sans votre implication, ce socle social Thales. En effet, Thales n'est pas une île isolée protégée de l'évolution du monde extérieur.



## Des réformes régressives votées au pas de charge

Les droits des salariés mais aussi des citoyens, sont attaqués de partout, bouleversant notre modèle de société, alors qu'il y a d'autres solutions d'avenir, proposées par la CGT notamment. Ces réformes régressives s'appliquent à tous :

- Loi Travail II issue des ordonnances Macron,
- Casse des Services publics et en particulier de la Santé et de l'Education Nationale,
- Disparition de milliers de représentants du personnel dans les entreprises du privé par la mise en place du Comité Social et Economique (CSE) en remplacement des instances actuelles CE, DP et CHSCT,
- Augmentation de la CSG pour les retraités, suppression de l'ISF pour les plus fortunés,
- Future réforme des systèmes de retraite,
- Future réforme de la protection sociale, fragilisant notre Sécurité Sociale, système pourtant le plus efficace.

Pour en savoir plus sur ces réformes et les propositions de la CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) et [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)

RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE  
VALEURS ET  
PROPOSITIONS DE LA CGT





## Renégociation des Conventions Collectives

L'attaque de nos droits spécifiques, par le patronat de la métallurgie (UIMM), suit parfaitement la même logique. Depuis plus de deux ans, se négocient entre l'UIMM et les 4 organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, CGC et FO), tous nos droits conquis tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Ils traitent de tous les aspects de notre vie de travailleur métallurgiste, que ce soit :

- Du mode de contrat de travail,
- Du salaire,
- Des classifications,
- De l'organisation du temps de travail,
- Des conditions de travail,
- De la prévoyance,
- De tous les droits attachés à la personne comme la prime d'ancienneté, les jours d'enfants malades, les jours de carence, la maladie...

**Les premiers thèmes abordés montrent une volonté de l'UIMM de faire reculer le droit de façon drastique :**

- Les classifications : refonte totale de l'existant. Le principe serait le classement des postes de travail et non plus de la personne ; ce qui veut dire que le salaire comme le coefficient sera fonction du poste occupé et de ce fait sera fluctuant au gré de l'employeur... à la hausse comme à la baisse.
- Fin de la reconnaissance du diplôme à l'embauche et aucune évolution automatique de carrière, telle qu'existante.
- Explosion des heures supplémentaires à la main de l'employeur, les passant de 220h maximum actuellement à 340h voire 500h par an.

### **CONTRATS DE CHANTIERS ET CDD**

Le 13 juillet dernier, l'UIMM obtient la signature de la CFDT, CGC et FO sur deux accords qui vont précariser encore un peu plus l'emploi dans notre branche :

CDI de chantier ou de projet : la durée de ces contrats sera celle du projet pour lequel le salarié est embauché. **Il faut savoir que sans accord, ces contrats de chantiers ne pouvaient pas s'appliquer dans la métallurgie.**

CDD et intérim : cet accord réduit de façon drastique la durée de carence entre deux contrats pour une même personne la passant (pour un CDD ou contrat d'intérim de 18 mois) à 21 jours au lieu de 6 mois précédemment.

Ces deux accords sont d'application immédiate dans toutes les entreprises de la métallurgie. Il nous faut aujourd'hui résister à leur application dans nos sociétés respectives.

Pour en savoir plus sur ces négociations et sur notre projet CGT : [ftm-cgt.fr](http://ftm-cgt.fr)

### **Projet patronal/projet CGT, choisissez votre pilule**



Deux choix s'offrent à vous :

- La pilule bleue : c'est le choix de la régression sociale, du chômage de masse qui ne profite qu'aux plus riches.
- La pilule rouge : c'est la lutte contre la résignation et pour le progrès social qui profite à tous

Rien n'est joué d'avance si vous adhérez et agissez maintenant avec la CGT.

Coordination CGT THALES

La Défense - Monge - 22 place des Vosges 92400 COURBEVOIE - La Défense 5



## Une situation économique au beau fixe

La situation économique du Groupe est au beau fixe, « Thales confirme ses objectifs après un premier trimestre historique » titrait le site boursier.com, fin juillet.

Et que dire du titre en bourse qui ne cesse de battre des records, d'atteindre des plus hauts historiques...



Le Groupe communique lui aussi ses principaux indicateurs :

- Prises de commandes solides : 6,3 Mds€, en hausse de 5%
- Chiffre d'affaires : 7,45 Mds€, en hausse de 4,7%
- EBIT : 762 M€, en hausse de 30%
- Résultat net consolidé, part du Groupe : 457 M€, en hausse de 53%
- **Confirmation de tous les objectifs financiers 2018**



**Oui, Thales confirme ses principaux objectifs financiers mais qu'en est-il des objectifs industriels ou encore des objectifs sociaux ?**

Cette bonne santé économique s'illustre aussi par le rachat en cours du groupe Gemalto, pour environ 5 Milliards d'euros. Cette excellente situation financière devrait aussi permettre de se diversifier encore plus vers le civil, d'innover sur des marchés alternatifs répondant aux besoins de notre société, par exemple dans

l'industrie du médical comme le propose la CGT depuis des années, sur une filière où nous avons en réalité beaucoup de savoir-faire technologiques que nous pourrions mettre au service de la santé publique.

Pour en savoir plus sur notre projet CGT : [www.imageriedavenir.fr](http://www.imageriedavenir.fr).

---

---

**Nous avons des savoir-faire technologiques qui répondent aux besoins de la Santé Publique**

---

---



## Des négociations au niveau du Groupe

Deux négociations Groupe sont actuellement en cours :

- **L'application de la loi travail II issue des ordonnances Macron** : La négociation d'un accord sur les nouvelles instances représentatives du personnel et la mise en place des CSE (Comité Social et Economique) est en cours. La volonté de la CGT Thales est d'empêcher les effets néfastes des ordonnances Macron qui suppriment les DP et les CHSCT, et réduisent le nombre d'élus. Toutes nos propositions cherchent à construire un modèle social d'entreprise basé à la fois sur des représentants du personnel de proximité, au plus proche de vos préoccupations quotidiennes, mais aussi des élus ayant tous les éléments économiques pour analyser, contester et proposer des alternatives stratégiques et industrielles pour l'avenir de notre entreprise.
- **La renégociation de notre accord Anticipation (GAE et GPEC)** : Cet accord, imaginé en 2006 par la CGT, est fondamental pour l'avenir industriel de notre Groupe. Afin d'affirmer la volonté de Thales d'avoir une réelle politique d'anticipation, nous demandons l'interdiction dans Thales des nouvelles dispositions facilitant les licenciements, introduites par les ordonnances Macron. Notre volonté est de construire un modèle industriel d'entreprise basé sur une politique d'embauche partagée, une réelle gestion des qualifications et un déroulé de carrière nous garantissant des effets néfastes de la négociation de la Convention Collective, la création d'un fonds Groupe de ré-industrialisation des sites impactés par des diminutions d'effectifs, ainsi que l'extension des mesures de GPEC à la communauté de travail et aux sous-traitants de premier rang.

Deux autres négociations Groupe devraient débiter au cours du second semestre :

- **La renégociation de l'accord Cadre sur le temps de travail**
- **La renégociation de l'accord sur les déplacements** : L'objectif de cette négociation est d'arriver à un accord, harmonisant les pratiques dans le Groupe, vers la fin d'année et une mise en œuvre d'application au 1er janvier 2019. Pour préparer cette négociation **la CGT vous donne la parole et organise une consultation des salariés sur leurs attentes.** Vous pouvez la retrouver ici :

<http://coord.cgthales.fr/2018/01/accord-sur-les-deplacements-a-thales/>



**Vous le voyez, ces trois dimensions (nationale, branche, entreprise) se tiennent les uns les autres. Il ne nous faut rien lâcher, même si la situation semble difficile, car toutes nos interventions, nos résistances, nos propositions sont utiles et préparent l'avenir.**

**Pour cela, la CGT partout sur nos sites sera une force à vos côtés. N'hésitez pas, ensemble plus fort nous sommes. Jamais trop tard il est. Et votre intervention, vitale se trouve.**